



COMMUNIQUÉ

Consultation des données du rôle d'évaluation en ligne Entrelacs, le 26 juillet 2011

Il vous est maintenant possible, grâce au portail AccèsCité, d'obtenir les informations sur les propriétés de la municipalité à partir de notre site web.

Il s'agit d'un guichet unique centré sur l'unité d'évaluation qui vous permet de consulter certaines informations contenues dans le rôle d'évaluation.

En tant que particulier, vous avez accès gratuitement aux données de base, incluant l'évaluation municipale, le cadastre, etc. Pour accéder au service, allez au site de la municipalité, www.entrelacs.com, et cliquez sur le lien « **Rôle d'évaluation** ».

En tant que professionnel, vous avez accès à des informations plus détaillées que l'accès grand public. Pour accéder au service, vous devez vous inscrire :

- en allant directement à l'adresse suivante: <https://portail.accescite.net>
- sur notre site web : www.entrelacs.com en cliquant sur le lien « **Rôle d'évaluation** ».

Une fois votre inscription et votre validation complétées, vous aurez alors la possibilité d'effectuer des transactions sur l'ensemble des villes ayant opté pour ce système. Vous retrouverez la liste de ces villes sur le portail AccèsCité.

Pour effectuer ces transactions, vous devez au préalable vous abonner et déposer de l'argent dans votre compte. Cet aspect est géré de façon sécuritaire par AccèsCité.

Les transactions que vous pourrez effectuer sont en fonction du type de professionnel (notaire, agent immobilier, créancier hypothécaire, avocat, évaluateur agréé, etc.). Le système permet d'obtenir, entre autres :

- le détail de l'évaluation;
- le détail des taxes;
- le solde des taxes.

Vous pourrez effectuer ces transactions au moment qui vous convient, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine. Ce service est accessible à partir de n'importe quel poste ayant un accès internet.

Nous espérons que ce nouveau service saura répondre à vos attentes.

Ginette Brisebois
Directrice générale par intérim